



## Régate « La Coupe du Président DUOLAC *régate en double* » – Grade : 5C

Dimanche 22 Mai 2016

Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der  
Lac du Der Port de Nuisement

**Préambule :** Cette régata compte pour le Challenge du Lac

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2013-2016)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2016, sauf modification par les règles du 1.6 ci-après,
- 1.5 Le règlement du Challenge du Lac 2016,
- 1.6 Les règles de course de la classe « Osiris Habitable » du Lac du Der, sauf modification par les instructions de course,
- 1.7 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.8 Le présent Avis de Course,
- 1.9 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.10 Les annexes aux Instructions de course,

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, monocoques, de la catégorie OSIRIS HABITABLE 2015, des groupes A, B, C, D, E, F, L, Q, R et micro.
- 2.2 Les bateaux admissibles pourront s'inscrire le matin de la régata, sur place à partir de 8h30 en complétant le formulaire fourni, accompagné des frais d'inscription requis.
- 2.3 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence F.F.Voile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.

### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10€00 pour toutes les classes.

### 4. PROGRAMME

- 4.1 Inscriptions : dimanche 22 Mai 2016 de 8h30 à 9h45.
- 4.2 Jauge et contrôles : à discrétion du Comité de Course et du Jury.
- 4.3 Heure du signal d'avertissement de la première course : 10h00.
- 4.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00.
- 4.5 Proclamation des résultats : vers 16h00.

### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

### 6. LES PARCOURS

Les parcours seront de type mixte : construit(s) et/ou côtier(s).

### 7. CLASSEMENT

- 7.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 7.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps avec application du CVL.

### 8. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Cercle Nautique des Amis du Der**

Port de Nuisement

51290 Sainte Marie du Lac

Tél. **03.26.72.60.74**

E-mail : [cnader.ecole@orange.fr](mailto:cnader.ecole@orange.fr)

Site : [www.cnader-asso.org](http://www.cnader-asso.org)